

# Le Pigeon ramier

*Columba palumbus*



Crédits : A. Géraud - FRCMP

**2014**

**1,323 millions**  
oiseaux en migration

**ARGOS**



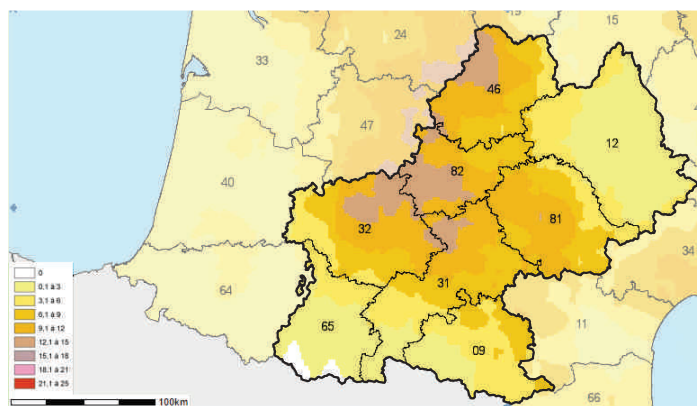
**2 500 km**  
parcourus par Gandalou

## Evolutions démographiques

Le Pigeon ramier (*Columba palumbus*) est présent sur l'ensemble de la Région Midi-Pyrénées pendant l'hivernage. En effet, la péninsule ibérique et les départements du grand Sud-Ouest sont connus pour représenter le secteur d'hivernage de l'espèce.

Si les populations nicheuses connaissent une croissance régulière ces dernières années, les effectifs migrants peuvent connaître des variations plus significatives, mais restent globalement stables.

Les comptages aux cols dans les Pyrénées révèlent qu'environ 1 323 000 oiseaux ont franchi les Pyrénées en 2014, c'est à dire légèrement moins qu'en 2013.



Carte 1. Niveau d'abondance au printemps 2014 (source : réseau ODP, ONCFS/FDC)

## Facteurs d'influence

L'espèce s'adapte à un grand nombre d'habitats. Les suivis par balise ARGOS menés par le GIFS\* semblent montrer que les individus ne migrent pas chaque année, mais cycliquement, après une période de sédentarisation.

En revanche, les effectifs migrants en automne sont retrouvés dans les secteurs où la ressource alimentaire est abondante. On rencontre les plus fortes populations migrantes dans les secteurs riches en chênaies et en maïsicultures, comme dans l'Armagnac (Gers). Il semble que l'enfouissement des résidus de maïs directement après la récolte puisse porter atteinte à ces populations en réduisant leur accès aux ressources.

## Gestion cynégétique

Le Pigeon ramier est une espèce gibier qui n'est pas soumise à Prélèvement Maximum Autorisé en Midi-Pyrénées. Sa chasse est régie par des réglementations spécifiques à chaque département (au vol, au posé à partir d'installations fixes avec appelants, etc.).

Les Fédérations des Chasseurs de Midi-Pyrénées participent à des études visant à mieux comprendre l'évolution des populations, par l'intermédiaire du GIFS. Des comptages des effectifs migrants sont réalisés par les services techniques fédéraux dans les cols Pyrénéens et dans la plaine. Des oiseaux sont également bagués ou équipés de balises ARGOS afin de mieux cerner la phénologie de l'espèce.

## Actions : Limiter l'enfouissement des chaumes de maïs

Les nouvelles réglementations européennes (Directive Nitrates notamment) imposent aujourd'hui aux agriculteurs d'enfouir les résidus de cultures immédiatement après la récolte, afin de favoriser la minéralisation des nitrates. Or, l'enfouissement des cannes s'accompagne de celui des grains de maïs, qui représentent une source de nourriture non négligeable pour les effectifs hivernants de Pigeons ramiers et un grand nombre d'autres espèces d'oiseaux. Les Fédérations des Chasseurs du Sud-Ouest réalisent actuellement des études visant à démontrer l'importance de ce type de ressources afin d'obtenir des dérogations préfectorales à ces pratiques dans les secteurs à enjeux.



Crédits : A. Géraud - FRCMP